



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

sommaire

Communauté de communes,
36 communes

4

Compétences

5

Pays Houdanais,
chaque jour à vos côtés

6

Élus

8

Fonctionnement

9

Portage des repas

13

Jeunesse

14

Enfance

15

Relais Communautaire
Petite Enfance

16

Petite Enfance

17

Transports scolaires

18

Réseau des médiathèques

20

Tourisme

21

Centre aquatique

22

Manifestations et événements
d'intérêt communautaire

23

Vie associative

24

Maisons des Services Publics

26

Action sociale

27

Emploi

28

Hôtel pépinière d'entreprises

29

Développement économique
& Commerce

31

Environnement

32

SPANC

33

Projet de territoire

34

Transition énergétique

35

Mobilités

36

SIG

37

Finances

39

Ressources humaines

40

Communication

41

Services techniques

42



M. Jean-Marie TÉTART

Président de la
CC Pays Houdanais
(maire de Houdan)

édito



Un quart de siècle d'existence ont permis à la Communauté de communes de maîtriser ses compétences de base. Les années qui viennent devront construire un territoire équilibrant emplois, logements, services et adaptant le territoire aux conséquences du changement climatique. Ce ne sera pas que l'affaire des élus, des équipes de la Communauté de communes et des communes, ce sera l'affaire de tous.



Ces mots étaient la conclusion de mon édito du rapport d'activité 2022. Je me réjouis qu'ils n'aient pas été que des intentions. L'ensemble de l'équipe « Pays Houdanais », élus, collaborateurs et partenaires ont vraiment fait de l'année 2023 une année de lancement des trajectoires de transition que le Pays Houdanais devra « subir » pour les unes ou « organiser » pour les autres.

« Assurer pour l'avenir un territoire au développement équilibré maîtrisé et harmonieux » devient le slogan du Pays Houdanais et se décline dans toutes les actions de la CC Pays Houdanais et de ses communes membres.

Plan Climat, Schéma cyclable, Projet de territoire sont autant de démarches démarrées en 2023 et qui ont donné lieu à de nombreuses consultations et concertations tant avec les élus des communes membres, les administrations représentant l'État, les Régions et les Départements, avec les associations et les représentants du monde économique et agricole et avec tous les habitants qui ont bien voulu répondre à nos invitations.

Ces démarches se traduisent en 2024 par l'élaboration de programmes d'actions précis et l'adoption d'indicateurs de suivi.

Mais ce travail de fond, consommateur de temps et d'énergie, n'a pas empêché nos équipes de continuer à mettre en œuvre les activités courantes, que ce bilan d'activité vous rappelle, avec le coût net supporté par la CC Pays Houdanais.

Un grand merci à nos équipes, à tous nos partenaires, pour leur envie et leur engagement à prendre soin du Pays Houdanais aujourd'hui et demain.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Marie TÉTART
Président

1 Communauté de Communes, 36 communes

Le Pays Houdanais, un territoire attractif et dynamique à 40 minutes de Paris.

Plongez au cœur d'un territoire vert et boisé, aux portes du grand Paris, qui bénéficie d'un environnement des plus remarquables, au carrefour de l'Ile-de-France et de la région Centre-Val de Loire.

Découvrez cet environnement préservé avec son patrimoine historique et naturel, ses forêts, ses rivières tout en bénéficiant de nombreux services de qualité !

Allier qualité de vie et projet professionnel, voilà tout ce que vous offre le Pays Houdanais !

Pour favoriser un développement territorial équilibré et harmonieux, la CC Pays Houdanais gère :

- l'aménagement et gestion des zones d'activités économiques ;
- la gestion d'un hôtel / pépinière d'entreprises ;

- le soutien aux opérations de logements sociaux ;
- la promotion du territoire par l'Office de Tourisme du Pays Houdanais ;
- la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique ;
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- l'aménagement des chemins ruraux en circulations douces ;
- l'adoption d'une charte paysagère ;
- l'aménagement et gestion des voies vertes ;
- l'aménagement des réseaux de communication numérique ;
- la transition énergétique et écologique.



LA RECHERCHE DU DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET HARMONIEUX DU TERRITOIRE

30 526
habitants
au 01/01/2023

293
km²

102
hab/km²

30
minutes de
Mantes-la-Jolie

40
minutes de
Paris

3
gares

ADAINVILLE

670 habitants – 10,16 km²

BAZAINVILLE

1 501 habitants – 12,03 km²

BOINVILLIERS

252 habitants – 3,58 km²

BOISSETS

284 habitants – 3,9 km²

BOURDONNE

516 habitants – 10,76 km²

BOUTIGNY-PROUAI

1 721 habitants – 32,5 km²

CIVRY-LA-FORÊT

354 habitants – 9,4 km²

CONDÉ-SUR-VEGRE

1 282 habitants – 10,71 km²

COURGENT

377 habitants – 2,02 km²

DAMMARTIN-EN-SERVE

1 396 habitants – 13,98 km²

DANNEMARIE

220 habitants – 3,44 km²

FLINS-NEUVE-ÉGLISE

157 habitants – 1,23 km²

GOUSSAINVILLE

1 328 habitants – 13,04 km²

GRANDCHAMP

303 habitants – 6,05 km²

GRESSEY

557 habitants – 7,1 km²

HAVELU

134 habitants – 3,7 km²

HOUDAN

3 730 habitants – 10,35 km²

LA HAUTEVILLE

169 habitants – 5 km²

LE TARTE-GAUDRAN

37 habitants – 4,28 km²

LONGNES

1 552 habitants – 13,75 km²

MAULETTE

1 048 habitants – 6,75 km²

MONDREVILLE

410 habitants – 4,4 km²

MONTCHAUVE

312 habitants – 7,78 km²

MULCENT

109 habitants – 3,54 km²

ORGERUS

2 536 habitants – 14,34 km²

ORVILLIERS

946 habitants – 5,94 km²

OSMOY

409 habitants – 2,59 km²

PRUNAY-LE-TEMPLE

429 habitants – 6,77 km²

RICHEBOURG

1 615 habitants – 10,6 km²

ROSAY

383 habitants – 4,54 km²

SEPTEUIL

2 351 habitants – 9,4 km²

SAINT-LUBIN-DE-LA-HAYE

951 habitants – 14,31 km²

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

312 habitants – 6,21 km²

TACOIGNIÈRES

1 092 habitants – 3,16 km²

TILLY

523 habitants – 4,39 km²

VILLETTE

Accusé de réception en préfecture
078-247806540-2024-11-06-DE-0621024-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Compétences

Depuis sa création, la CC Pays Houdanais
a considérablement étoffé ses compétences,
dans **deux directions principales**.

Développer les services à la population, en mettant en place de nouveaux services directement en prise avec les besoins des personnes.

Assurer un développement équilibré du territoire en pilotant l'aménagement, le développement économique et la protection de l'environnement de son territoire.

Ces actions demandent une coordination étroite et un dialogue avec les partenaires de la CC Pays Houdanais, les communes, ainsi que les régions Centre-Val de Loire et Île-de-France, les départements de l'Eure-et-Loir et des Yvelines, et les services déconcentrés de l'État, pour élaborer une vision concertée du développement du Pays Houdanais.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique.
- Tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Centre de santé de l'Hôpital de Houdan et Portage de repas.
- Création et gestion de maison de services au public.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Déplacements.
- Fournitures scolaires.
- Compétences sportive et culturelle.
- Aide aux associations d'intérêt communautaire.
- Soutien au secteur associatif.
- Réalisation ou aide à la réalisation de manifestations et d'événements d'intérêt communautaire.
- Compétence « Enfance Jeunesse ».
- Coopération décentralisée.
- Actions en faveur de l'Emploi.
- Petite Enfance.
- Aménagement numérique.
- Constitution et gestion d'un SIG.
- Aménagement des chemins ruraux d'intérêt communautaire qui assurent une liaison entre les villages de la CC Pays Houdanais.
- Aménagement et gestion des voies vertes et itinéraires cyclables hors agglomération et reliant au moins deux communes.
- Études visant à définir et préparer les transferts de compétence et visant à approfondir et/ou préciser les compétences existantes.

Pays Houdanais, chaque jour à vos côtés

07:30

Avant de vous rendre au travail, c'est l'heure de déposer les enfants !

Les plus grands dans l'un de nos accueils de loisirs et les plus petits dans l'une de nos micro-crèches ou au sein de notre crèche !

Vous préférez mettre vos bambins chez la nounou ? Aucun problème, le Relais Communautaire Petite Enfance vous met en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s et vous aide dans vos démarches.

La CC Pays Houdanais offre aux familles des services et des équipements adaptés à tous les âges ! Vous pouvez aborder votre journée en toute sérénité !



08:30

Il est temps de se rendre au travail !

Et quoi de mieux pour sa santé et pour la planète que d'y aller à vélo ! Que ce soit pour des déplacements quotidiens ou pour les loisirs, la CC Pays Houdanais dispose déjà de 14 km de voies cyclables et révisé son schéma cyclable.



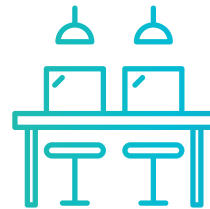
09:00

Une palette de services pour votre activité professionnelle

Vous rejoignez l'un de nos 8 parcs d'entreprises pour aller travailler, avec plus de 100 ha de bureaux, d'ateliers et d'entrepôts. Depuis 2005, la CC Pays Houdanais soutient l'entrepreneuriat au travers d'une pépinière / hôtel d'entreprises « L'Espace Prévôté » qui permet d'accueillir des entreprises, PME ou artisans.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Pas de panique, la CC Pays Houdanais vous accompagne dans vos démarches ! Rendez-vous vite au service emploi situé à l'Espace Prévôté.



10:30

Effectuer vos démarches en toute simplicité

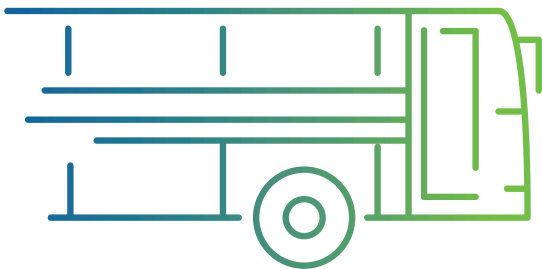
Vous vendez votre bien immobilier ? Il est temps de passer au SPANC demander le contrôle de votre assainissement non collectif !

08:00

La CC Pays Houdanais transporte vos enfants !

La CC Pays Houdanais accompagne tous les matins vos enfants pour se rendre au collège ou dans certaines écoles élémentaires, dont les fournitures scolaires sont fournies par la CC Pays Houdanais.

Le temps d'un trajet pour étudier la dernière leçon avant l'évaluation !





12:30

À table !

La CC Pays Houdanais propose un service de portage de repas à domicile, pour les personnes âgées ou dépendantes, accessible dans toutes les communes de la collectivité. Dégustez de bons petits plats équilibrés, complets et diversifiés chaque jour, un pour le midi et un pour le soir.



14:00

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

La CC Pays Houdanais met à votre disposition deux France services à Houdan et à Septeuil. Elles vous informent et vous accompagnent dans vos démarches de la vie quotidienne : prestations sociales, services postaux, accès à l'emploi, la santé...

Elles travaillent en lien avec 9 organismes : ANTS, CPAM, CAF, DGFIP, France Rénov...

De plus, des permanences existent.

Renseignez-vous sans tarder !



15:30

Moment culturel

Vous êtes mordu de lecture ?

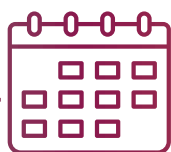
La CC Pays Houdanais a mis en place un réseau des médiathèques spécialement pour vous ! Ce service gratuit vous propose une offre culturelle riche et des idées pour vos envies de lectures, de découvertes musicales et cinématographiques.

Il est temps de passer récupérer vos réservations à la médiathèque ou dans l'une de nos bibliothèques du réseau.

17:30

Il est temps de préparer les prochaines activités pour les vacances des enfants !

De retour chez vous, il faut penser à inscrire vos enfants aux prochaines activités jeunes et mettre à jour le dossier de calcul de quotient familial qui permet d'avoir des tarifs tout à fait raisonnables.



18:00

Moment détente

Après une journée bien chargée, c'est le moment de se détendre au centre aquaforme Hodellia ! Aquasports, fitness, cours de natation ou espace détente, vous avez l'embarras du choix !

19:00

C'est l'heure de se mettre au sport !

Rejoignez votre club ou association dans l'un de nos équipements sportifs, stades, gymnases, pour votre séance de sport ! Basket, judo, danse, foot... Le plus dur, c'est de choisir !



20:00

C'est la fin de la journée !

Toute la journée vous avez sillonné les routes du Pays Houdanais, près de 320 km que la CC Pays Houdanais est chargée d'entretenir.



20:30

Le moment de préparer le week-end !

Vous souhaitez profiter du week-end pour vous balader, vous restaurer ou vous divertir ? Le site de l'Office de Tourisme du Pays Houdanais vous aidera à planifier vos activités du week-end ! Retrouvez toutes les informations sur nos réseaux sociaux et ceux de l'Office de Tourisme.



Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

Et pour ne rien rater,
téléchargez vite l'application
mobile
Pays Houdanais infos !

Élus

Les élus du Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (au 31 décembre 2023)



M. Jean-Marie TÉTART,
président de
la CC Pays Houdanais
(maire de Houdan).



M^{me} Josette JEAN,
1^{re} vice-présidente en charge
des solidarités et services à
la personne : petite enfance,
portage de repas, Accueils
de Loisirs Sans Hébergement,
logement social (maire de
Condé-sur-Vesgre).



M. Jean MYOTTE,
5^e vice-président en charge
du développement
économique, de l'emploi,
du commerce et du
tourisme (maire de Prunay-
le-Temple).



M. Julien RIVIÈRE,
2^e vice-président en charge
de la jeunesse, des sports,
de la culture, de l'animation
et de la vie associative
(2^e adjoint au maire de
Septeuil).



M. Michel CADOT,
6^e vice-président en charge
de la gestion des cours
d'eau, des ruissellements
et de l'assainissement
(maire de Goussainville).



M. Sylvain ROULAND,
3^e vice-président
en charge de la voirie,
des chemins ruraux et
des réseaux cyclables
(maire de Bourdonné).



M. Daniel FÉRÉDIE,
7^e vice-président en charge
de la gestion des déchets
et de la transition
énergétique (maire de
Bazainville).



**M^{me} Bernadette
COURTY**,
4^e vice-présidente en
charge du patrimoine bâti :
entretien et travaux neufs
(maire de Richebourg).

M^{me} Anne DEBRAS (maire de Longnes).

M^{me} Véronique LE GUILLOUS
(maire de Saint Lubin de la Haye).

M^{me} Corine LE ROUX
(maire de Boutigny-Prouais).

M^{me} Ghislaine SIWICK
(maire de Dammartin-en-Serve).

M. Thierry MAILLIER (maire de Boissets).

M. Bruno MARMIN (maire de Rosay).

M. Stéphane GORNÈS (maire de Maulette).

M. Jean-Michel VERPLAETSE
(maire d'Orgerus).

Fonctionnement

Les 36 communes du Pays Houdanais sont représentées équitablement au sein du Conseil communautaire.

Tout en tenant compte de l'identité plurielle du territoire, les élus travaillent en concertation et dans un esprit de consensus, afin de répondre à une ambition collective.

✓ LE PRÉSIDENT

Le président assure l'exécution des décisions du Conseil communautaire et représente la Communauté de Communes du Pays Houdanais dans tous les actes de la vie civile. Il oriente la politique communautaire et définit la stratégie en lien avec les vice-présidents. Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau communautaire.

✓ LES VICE-PRÉSIDENTS

Chaque vice-président est responsable d'un domaine de compétence et préside les séances de travail de sa commission ou de son groupe de travail. Ils sont au nombre de 7.

✓ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire correspond à l'organe exécutif du Pays Houdanais.

Cette instance est composée de 16 membres délégués comprenant le président et les 7 vice-présidents. Le Bureau communautaire est notamment chargé d'assurer les attributions qui lui sont confiées par le Conseil communautaire pour assurer la gestion courante de la CC Pays Houdanais.

✓ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est l'organe délibérant de la CC Pays Houdanais.

En son sein, chaque commune est représentée par un nombre de conseillers lié à son nombre d'habitants. Le Conseil communautaire rassemble 56 membres issus des conseils municipaux des 36 communes de la communauté de communes et se réunit au moins une fois par trimestre.

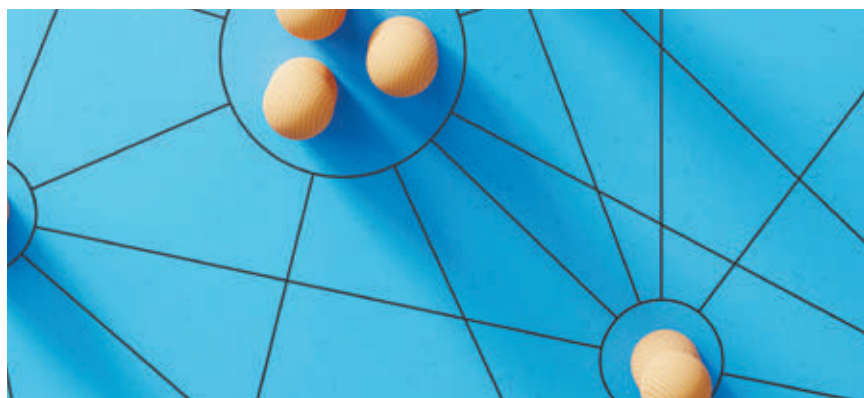
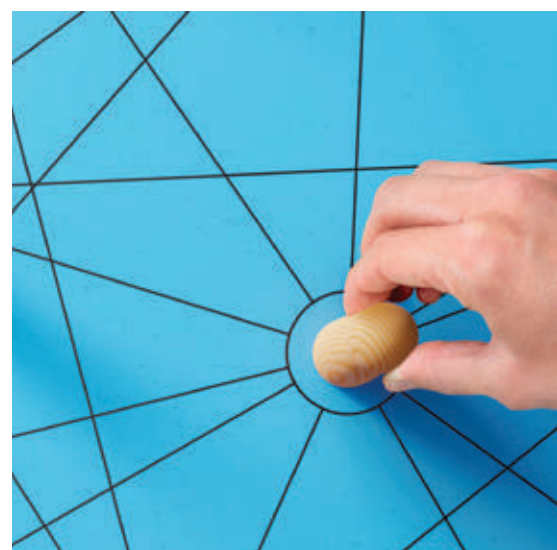
Le Conseil communautaire est chargé de gérer les affaires de la CC Pays Houdanais dans les limites des compétences qui lui ont été transférées.

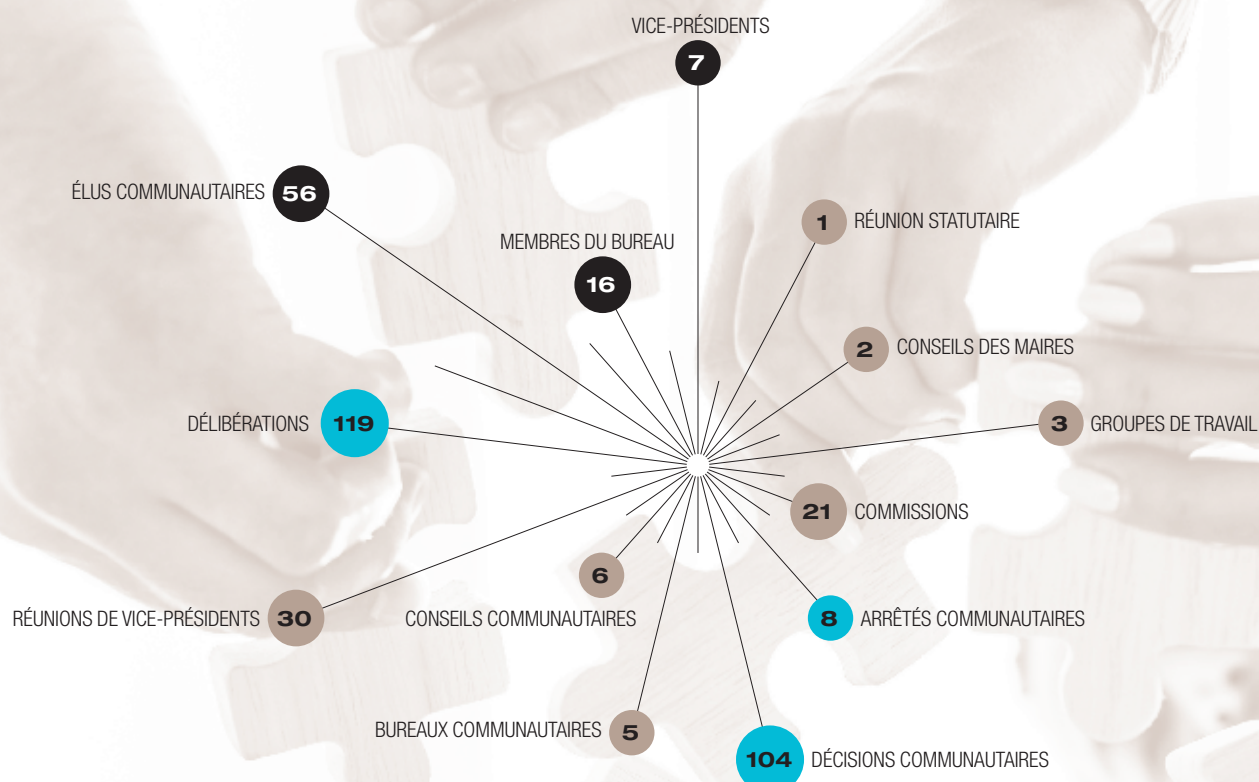
✓ LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des maires correspond à un organe informel.

Il rassemble ainsi les 36 maires de l'intercommunalité qui disposent chacun d'une voix délibérative.

Sa vocation consiste à assurer un dialogue équilibré pour rechercher un consensus sur les orientations stratégiques et les projets communs.





LES COMMISSIONS

Créées au sein du Conseil communautaire, les commissions de travail se réunissent préalablement pour étudier certains dossiers, émettre des avis et formuler les propositions qui sont ensuite transmis à l'assemblée délibérante.

Au nombre de 12, elles sont placées sous la responsabilité d'un vice-président ou d'un président de commission.

À vocation consultative, elles représentent des instances de réflexion, de débat et de proposition :

- SPANC.
- Ruissellements / inondations : bassin versant de la Vesgre.
- Ruissellements / inondations : bassin versant de la Vaucouleurs.
- Développement économique.
- Attribution de logements sociaux.
- Voirie.
- Vie associative.
- Manifestations d'intérêt communautaire.
- Affaires scolaires.
- Finances.
- Commande publique.
- Délégation de service public.

LES GROUPES DE TRAVAIL

En dehors de ces commissions instituées, les vice-présidents et conseillers délégués peuvent constituer des groupes de travail non permanents.

À ce jour, 8 thématiques ont été retenues :

- Chemins ruraux d'intérêt communautaire.
- Bâtiments.
- Voirie.
- Coopération décentralisée.
- Communication.
- Aménagement de pistes cyclables et voies vertes.
- Commerces.
- Mutualisation.

Les 56 élus du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (au 31 décembre 2023).

- Adainville : M. Jean-Marc RAIMONDO – Maire.
- Bazainville : M. Daniel FÉRÉDIE – Maire / M^{me} Pascale LUCAS – Conseillère municipale.
- Boinvilliers : M. Jacques NEDELLEC – Maire.
- Boissets : M. Thierry MAILLER – Maire.
- Bourdonné : M. Sylvain ROULAND – Maire.
- Boutigny-Prouais : M^{me} Corine LE ROUX – Maire / M. Fabrice GEFFROY – 1^{er} adjoint au maire / M^{me} Bénédicte HODIESNE – Conseillère municipale.
- Civry-la-Forêt : M. Elie SETIAUX – Maire.
- Condé-sur-Vesgre : M^{me} Josette JEAN – Maire / M. Jean-René TANCRÈDE – adjoint au maire.
- Courgent : M. Jean-Paul BARON – Maire.
- Dammartin-en-Serve : M^{me} Ghislaine SIWICK – Maire / M. Philippe ANDRIN – 3^e adjoint au maire.
- Dannemarie : M. Jean-Pierre GILARD – Maire.
- Flins-Neuve-Eglise : M^{me} Laëtitia NOTHEAUX – Maire.
- Goussainville : M. Michel CADOT – Maire / M^{me} Odile MOULIN – 1^{re} adjointe au maire.
- Grandchamp : M. Hervé RENAULD – Maire.
- Gressey : M. Valéry BERTRAND – Maire.
- Havelu : M. Guy DUVAL – Maire.
- Houdan : M. Jean-Marie TÉTART – Maire / M^{me} Isabelle LEBRUN – Conseillère municipale / M. Philippe SERAY – 2^e adjoint au maire / M^{me} Christine DEBLOIS CARON – 3^e adjointe au maire / M. Jean-Pierre LEHMULLER – 4^e adjoint au maire / M^{me} Jennifer GANGNEBIEN – Conseillère municipale / M. Damien VANHALST – Conseiller municipal.
- La Hauteville : M. Marc COURTEAUD – Maire.
- Le Tartre Gaudran : M. Frédéric DE LA RUE – Maire.
- Longnes : M^{me} Anne DEBRAS – Maire / M. Cédric HUARD – 1^{er} adjoint au maire.
- Maulette : M. Stéphane GORNÈS – Maire.
- Mondreville : M. Géraud COLLET – Maire.
- Montchauvet : M. Georges DUVAL – Maire.
- Mulcent : M. Guy PELARD – Maire.
- Orgerus : M. Jean-Michel VERPLAETSE – Maire / M^{me} Christine CHIRADE – 2^e adjoint au maire / M. Horacio BARROSO – Conseiller municipal / M^{me} Angélique LE CADRE TOUZEAU – Conseillère municipale.
- Orvilliers : M^{me} Marie FLIS – Maire.
- Osmoy : M. Jérôme DURAND – Maire.
- Prunay-le-Temple : M. Jean MYOTTE – Maire.
- Richebourg : M^{me} Bernadette COURTY – Maire / M. Jean-François LEFEBVRE – 1^{er} adjoint au maire.
- Rosay : M. Bruno MARMIN – Maire.
- Saint-Lubin-de-la-Haye : M^{me} Véronique LE GUILLOUS – Maire.
- Saint-Martin-des-Champs : M. Stéphane BAZONNET – Maire.
- Septeuil : M. Dominique RIVIÈRE – Maire / M. Julien RIVIÈRE – 2^e adjoint au maire / M^{me} Marie-Anne TACHON – Conseillère municipale / M^{me} Sophie DEMOERSMAN LEMAIRE – Conseillère municipale.
- Tacoignières : M. Patrice LE BAIL – Maire.
- Tilly : M. Jean-Claude ROBIN – Maire.
- Villette : M. Philippe PASDELOUP – Maire.

petite enfance

enfance

transports scolaires

jeunesse

portage de repas



Portage de repas

Proposer aux habitants du territoire
un service de portage de repas à domicile accessible.

- À toute personne âgée de plus de 60 ans ou à toute personne présentant un handicap permanent.

- Dans des conditions particulières, à toute personne ayant un handicap temporaire.

OBJECTIFS

- Proposer un service de portage de repas 7j/7 aux habitants du territoire de plus de 60 ans ou porteur de handicap temporaire (sous condition) ou permanent.

- Venir en aide aux personnes âgées et /ou dépendantes.

EN TERMES DE SERVICE

- **113** bénéficiaires sur **25** des 36 communes du Pays Houdanais.

- Livraison du lundi au vendredi pour les 7 jours de repas.

- Coût du repas : **9,64 €**.

- Mise en place d'une commission Menus avec le prestataire.

COÛT NET DE GESTION POUR LA
CC PAYS HOUDANAIS : **70 883 €**
(86 949 € EN 2022)

PROJETS À VENIR

Maintenir un service de qualité en adéquation avec les besoins des usagers et en collaboration avec les communes du territoire.



Jeunesse

Depuis 2005, le « Secteur Jeunes » propose aux jeunes âgés de 12 à 17 ans (révolus) résidant sur la CC Pays Houdanais, des activités de loisirs lors des vacances scolaires (sauf mois d'août).

Le secteur « Jeunes » propose 50 à 60 places sur chaque journée réparties sur 1 à 5 activités (en ½ journée ou en journée). L'équilibre du planning se fait entre activités sportives, activités artistiques et culturelles, activités de formation, et activités de loisirs (dans le but de satisfaire le plus grand nombre). Le programme se fait également entre activités que l'on peut proposer sur le territoire (en lien avec les associations, les prestataires locaux, ou en animation directe sur les différents équipements du pays Houdanais), et activités hors territoires sur lesquelles les jeunes ne peuvent s'y déplacer par leurs propres moyens (exemple : cinéma, patinoire, jungle laser, musées, etc.).

OBJECTIFS

- Proposer un programme d'activités variées pour les jeunes du Pays Houdanais de 12 à 17 ans lors des vacances scolaires (sauf le mois d'août) en favorisant la mixité sociale.
- Amener les jeunes à la socialisation et à la responsabilisation pour le respect des règles, des autres et du matériel.
- Développer des actions avec le tissu associatif local.

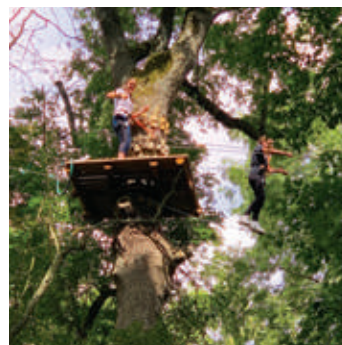
EN TERMES DE SERVICE

- **2841** places d'activités proposées.
- **306** ados ont fréquenté le secteur Jeunesse provenant de **30 des 36 communes** du Pays Houdanais (176 filles et 130 garçons).
- Mise en place d'un ramassage à Septeuil pour 9 sorties pour favoriser la venue des jeunes du nord du territoire.
- Reprogrammation de stages Céramique/Poterie avec l'association CCLH (ont tous été complets).
- Coût d'une activité : de 0,5 à 18,80 € suivant le quotient familial (hors mini séjours).

COÛT NET DE GESTION
POUR LA CC PAYS HOUDANAIS :
50 266 €
(45 858 € EN 2022)

PROJETS À VENIR

- Mise en œuvre et suivi de la Convention Territoriale Globale 2023-2026 signée avec la CAF.
- Proposition de 2 activités sur les vacances d'hiver et 2 sur les vacances de printemps de la zone B qui en 2024 n'ont aucune semaine de vacances en commun avec la zone C.
- Relance du marché pour les prestations de Transports collectifs en Autocar.



Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20241004-DEL9602102
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Enfance

Depuis 2005, la CC Pays Houdanais définit et met en œuvre une politique en faveur des enfants de 3 – 4 à 11 ans révolus résidant sur son territoire.

Un réseau de 10 Accueils de Loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.) répartis sur tout le territoire : Bazainville, Boutigny-Prouais, Condé-sur-Vesgre, Houdan, Longnes, Maulette, Orgerus, Richebourg, Saint-Martin-des-Champs, Septeuil.

Deux ALSH sont gérés par des associations de parents et huit ALSH sont gérés par l'IFAC 78 dans le cadre d'un marché public.

Six ALSH ont leur activité dans des équipements communautaires – quatre ALSH ont leur activité dans des équipements communaux.



OBJECTIFS

- Accessibilité géographique : la localisation des centres permet d'avoir une structure à moins de 10 mn de son lieu d'habitation.
- Accessibilité financière : grille de tarification au quotient familial.
- Remplacement des structures modulaires provisoires par des bâtiments.

EN TERMES DE SERVICE

- 10 ALSH proposant **445** places sur les vacances scolaires et **524** places sur les mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans.

- Fin de l'activité du Créalo à Bazainville et reprise de l'activité par l'IFAC.

- Nouveaux tarifs depuis septembre, Coût à la journée : **de 4,05 € à 16,23 €** suivant le quotient familial (six tranches).

**COÛT NET DE GESTION POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS : 605 941 €
(454 840 € EN 2022)**

PROJETS À VENIR

- Lancement des programmes pour la construction de 3 nouveaux ALSH (Condé-sur-Vesgre, Septeuil et Longnes).
- Mise en œuvre et suivi de la Convention Territoriale Globale 2023-2026 signée avec la CAF.



Relais Communautaire Petite Enfance (RCPE)

Le relais d'assistant(e) maternel(le) a été transféré à la CC Pays Houdanais lors de la prise de la compétence Petite Enfance le 1^{er} janvier 2008.

En partenariat avec la CAF car le financement du relais est conditionné par la validation, par le conseil d'administration de la CAF, du projet de fonctionnement du relais (prestation de service RPE et prestation de service CTG).

OBJECTIF

Constituer sur le territoire un service de référence de l'accueil du jeune enfant à la fois pour les parents et les professionnels.

EN TERMES DE SERVICES

- **165** assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire.
- **257** familles et **72** assistant(e)s maternel(le)s en contact avec le RCPE.
- **8** réunions avec les autres Relais Petite Enfance des Yvelines.
- **49** ateliers organisés.
- **6** matinées en partenariat avec l'EPHAD de Houdan.

PROJET À VENIR

- Élaboration du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et accroissement du rôle du RCPE.
- Portes ouvertes le 1^{er} juin 2024 en partenariat avec la médiathèque et la Fondation Mallet sur la création d'un tapis à histoires et partenariat avec l'EHPAD pour la mise en place d'ateliers « motricité ».
- Développement de partenariats (Crèche Les Petits Pas, Fondation Mallet, Maison Liliane...).



COÛT NET DE GESTION POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS : **5 808 €**
(3 000 € EN 2022)



Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20241004-DE-2602102024-PE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Petite enfance

La compétence *Petite enfance* a été transférée à la CC Pays Houdanais le 1^{er} janvier 2008, tout comme la crèche « La souris verte », après qu'il ait été constaté que la demande d'accueil des enfants de moins de 3 ans était importante sur le territoire du Pays Houdanais et que l'accroissement de l'offre d'accueil ne pouvait être assuré et organisé par les communes individuellement.

Un schéma de la petite enfance a été adopté par le conseil communautaire en juillet 2010 prévoyant l'ouverture de micros crèches, une extension de la structure multi accueil et l'accompagnement des porteurs de projets de développement de structure d'accueil.

- Ouverture de la micro crèche « Pom'Cannelle » en août 2012.
- Réservation de 6 berceaux au sein de la micro crèche « Les Petits Pas » de la Fondation Mallet depuis le 1^{er} octobre 2012.

OBJECTIFS

Permettre aux enfants de connaître une première expérience de vie sociale et de participer à des activités d'éveil.

LES CRÈCHES ET MICRO CRÈCHES

- 26 berceaux pour la Souris Verte, 10 berceaux avec variabilité d'occupation pour la micro-crèche Pom'Cannelle et 6 berceaux dans la structure des Petits Pas de la Fondation Mallet.

- Coût pour une heure : **de 0,31 € à 3,71 €** suivant le quotient familial.

COÛT NET DE GESTION POUR LA CC
PAYS HOUDANAIS : **210 969 €**
(CONTRE 218 484 € EN 2022)

PROJETS À VENIR

- Mise en œuvre et suivi de la Convention Territoriale Globale 2023-2026 signée avec la CAF.
- Lancement d'une nouvelle procédure de délégation de service public.



Accusé de réception en préfecture
078-247000550-20241004-DEL9602102024-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024



Transports scolaires

• Depuis la rentrée 2014/2015 et la fin des compétences du SIVOM de la Région de Houdan, la CC Pays Houdanais :

organise le transport des scolaires vers le centre aquatique à Houdan ;

par convention de délégation de compétence avec Île-de-France Mobilités pour les élèves du 78 et avec la région Centre Val-de-Loire pour les élèves du 28, la CC Pays Houdanais gère les transports scolaires pour les enfants du territoire qui fréquentent les collèges de Houdan et Orgerus.

• Depuis la rentrée 2020/2021 et par convention de délégation de compétence avec Île-de-France Mobilités, la CC Pays Houdanais gère les transports scolaires des enfants du 1^{er} cycle (de la petite section de maternelle au CM2) du territoire qui fréquentent les écoles de Maulette, Houdan, Civry-la-Forêt, Boissets et Gressey.

OBJECTIFS

- Simplifier les démarches des familles pour l'obtention de la carte de transport scolaire (inscription et paiement en ligne, envoi de la carte à domicile).
- Prendre en charge le transport des élèves vers la piscine en lieu et place des communes membres afin d'inciter les communes à envoyer le plus d'élèves possible.

EN TERMES DE SERVICES

TRANSPORT SCOLAIRE

Plus de **950** élèves transportés représentant **33** des 36 communes. 16 circuits, 2 collèges et 6 écoles desservies.

COÛT NET POUR LA CC PAYS HOUDANAIS (remboursement intégral pour les élèves du 78 et reste à charge pour les élèves du 28) : 20 000 € ENVIRON (15 000 € EN 2022).

TRANSPORT CENTRE AQUATIQUE

23 400 élèves du CP à la 5^e représentant les **36** communes du territoire. 26 circuits différents.

COÛT NET POUR LA CC PAYS HOUDANAIS : 96 200 € (60 000 € EN 2022)

PROJETS À VENIR

À compter du 1^{er} janvier 2024, Île-de-France Mobilités a attribué une nouvelle DSP Centre et Sud Yvelines à un opérateur unique TRANSDEV pour l'exploitation de 129 lignes de bus, 40 lignes à vocation scolaire et 5 services de Transport à la Demande.

Dans le cadre des transports scolaires, la CC Pays Houdanais ne fera qu'encaisser les recettes des cartes de transport et les reverser à la Région.



vo Services

CULTURE TOURISME LOISIRS VIE ASSOCIATIVE

Réseau des médiathèques



MÉDIATHÈQUE JEAN FERRAT

Depuis le 31 décembre 2013, la CC Pays Houdanais est compétente pour « l'étude, la réalisation, la mise en réseau et la gestion des médiathèques, à l'exception de l'entretien, la conservation et la mise aux normes des bâtiments et des matériels et mobiliers par destination ».

Depuis 1^{er} janvier 2016, la CC Pays Houdanais exerce effectivement cette compétence via le transfert de la médiathèque Jean Ferrat à Houdan

En 2022, le réseau des médiathèques s'agrandit avec l'arrivée des bibliothèques de Bazainville et Septeuil. En 2023, la bibliothèque de Boissets a rejoint le réseau.

✓ OBJECTIFS

- Étendre le réseau des médiathèques à toutes les communes du territoire disposant d'une structure afin d'apporter la lecture au plus près des usagers.

- Offrir un service équivalent quelle que soit la structure (logiciel unique, acquisition de livres par la CC Pays Houdanais, animations communes, réservation d'ouvrages).

✓ EN TERMES DE SERVICE

- Fonds du réseau : **28 000** documents (livres, DVD, CD, jeux de société, etc.).
- **2 500** acquisitions.
- **39 000** prêts.
- **1 050** emprunteurs actifs et **600** nouveaux inscrits.

- Intégration dans le réseau des bibliothèques de Boissets en plus de Bazainville et Septeuil.

**COÛT NET DE GESTION POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS : 56 652 €
(28 956 € EN 2022)**

✓ PROJETS À VENIR

- Projets autour du jeu vidéo (création d'un fonds et animations).
- Léger réaménagement de la médiathèque Jean Ferrat (optimisation de l'espace et accès aux documents).



Tourisme



L'Office de Tourisme du Pays Houdonais est une association loi 1901 qui gère par délégation de la Communauté de communes du Pays Houdonais les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique.

La CC Pays Houdonais conserve quant à elle la compétence de l'élaboration et du développement de la politique touristique. Les conditions d'accomplissement de ces missions sont formalisées par une convention d'objectifs qui a été renouvelée fin 2023 pour une durée de 3 ans.

OBJECTIFS

- Rayonnement du Pays Houdonais vers les territoires alentour.
- Développement du tourisme « lent » et des activités à destination des familles.
- Organisation et mise en place de forfaits touristiques.
- Valorisation des produits du terroir.



EN TERMES DE SERVICE

- **3 151** visiteurs (+ 13,8 %), 3 203 abonnés Facebook (+ 10,6 %) et **1 436** abonnés Instagram (+ 12,1 %).
- **794** téléchargements de circuits de visite sur Wivisites (+ 47,8 %).
- Lancement de la refonte du site Internet et des livrets-jeux pour les enfants.
- Événements : 2 randonnées pédestres (patrimoine et musicale), découverte mycologique à Bazainville, chasse au trésor à Dammartin-en-Serve, 2 sessions de 4 jours d'Escape Game au Donjon de Houdan, ateliers vitrail et calligraphie pour les journées du patrimoine, 11 visites guidées, 5 ateliers numériques soit près de 1 040 participants au total (+ accueil lors de la Saint Matthieu).

COÛT DE LA SUBVENTION POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS : **93 000 €**
(74 000 € EN 2022).

PROJETS À VENIR

- Lancement du site Internet de l'Office de Tourisme au printemps 2024.
- Développement de packages touristiques.
- Réalisation d'une nouvelle carte touristique et d'une carte interactive.
- Poursuite de la diversification des événements : nouveaux livrets jeux et badges, création d'un Escape Game itinérant, lancement d'énigmes sur l'application EVA...
- Étude sur la pertinence du développement d'une marque « Produit du Pays Houdonais ».



Centre aquatique

Le Centre aquatique Christian Barjot est exploité par Espace Récréa qui s'est vu attribuer le contrat de concession en délégation de service public successivement du 01/07/2017 au 31/12/2022 puis du 01/01/2023 au 31/12/2027 à la suite d'une procédure de mise en concurrence.



22,14 ETP
79 k€^{HT}

1 046 k€^{TTC}
RECETTES COMMERCIALES



127 485
FRÉQUENTATION TOTALE
DONT
18 440
SCOLAIRES

OBJECTIFS

- Offrir à l'ensemble des élèves du territoire la possibilité d'apprendre à nager.
- Participer à la réduction du risque de noyade encore trop élevé en France.
- Développer une offre loisirs et sports.

EN TERMES DE SERVICE

- Récréa est l'attributaire de la nouvelle DSP pour la période 2023 – 2027.
- Fréquentation annuelle : 127 485 personnes (en hausse par rapport à 2022, 114 471).
- 27 animations proposées.

PROJETS À VENIR

- Dans le cadre du nouveau contrat, la collectivité s'est engagée à réaliser des travaux d'investissement dans l'équipement (réfection espace bien-être, rénovation salles de fitness et de cardio, passage en LED et remplacement de chaudière) pour environ 250 K€ TTC.



2,6k
FANS FACEBOOK



829
ABONNÉS



13 099 m³
D'EAU



1 054 MWh
D'ÉLECTRICITÉ



2 103 MWh
DE CHALEUR

COÛT NET POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS
(HORS INVESTISSEMENTS) : **850 000 €**
(CONTRE 727 000 € EN 2022)



Manifestations et événements d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire pour les manifestations et les événements organisés par des acteurs du Pays Houdanais peut être reconnu lorsque les manifestations ou événements sont reliés à une compétence communautaire telle que définie dans les statuts ou lorsque leur envergure territoriale couvre au moins trois communes de la CC Pays Houdanais ou associe plusieurs acteurs du Pays Houdanais.

Cette définition a été inscrite dans les statuts de la CC Pays Houdanais par arrêté préfectoral en date du 6 avril 2012.

PROJETS À VENIR

- Prochain festival de musique de la CC Pays Houdanais : 14 septembre 2024.
- Accompagner financièrement le Comité de jumelage de Houdan pour la dernière édition des Jeux de la Fraternité organisée dans le cadre des Jeux Olympiques les 15 et 16 juin 2024.
- Continuer l'accompagnement financier pour l'organisation du festival de musique Méli Mélo'gnes.



OBJECTIF

Participer au dynamisme du territoire.

EN TERMES DE SERVICE

- 10^e festival de musique du Pays Houdanais qui s'est déroulé le 13 mai 2023 à Dammartin-en-Serve.
- Accompagnement financier et logistique (prêt de matériel) du Comité de jumelage à Houdan pour l'organisation des Jeux de la Fraternité qui se sont déroulés le 10 juin 2023.
- Accompagnement financier et logistique (prêt de matériel) de l'association « Aux Arts Etc. » à Longnes pour l'organisation du festival Méli Mélo'gnes qui s'est déroulé le 2 septembre 2023.

COÛT NET POUR DE GESTION
POUR LA CC PAYS HOUDANAIS :
11 628 €





vie associative

Le service « vie associative » doit assurer la mise en œuvre des compétences suivantes :

- La « compétence sportive et culturelle » depuis le 1^{er} septembre 2005 : le tir à l'arc, le football, les écoles de musique, les écoles de danse, la gymnastique rythmique et sportive de compétition, la pratique de la musique, du chant et de la danse sont des activités communautaires. À ce titre, la CC Pays Houdanais a la charge de l'entretien et de la gestion des équipements destinés à la pratique de ces activités. La CC Pays Houdanais subventionne les associations qui dispensent ces disciplines.
- La compétence « soutien à l'ensemble du secteur associatif à l'exception des associations syndicales, politiques, religieuses, patriotiques et associations de parents d'élèves » depuis le 1^{er} janvier 2005.

✓ OBJECTIFS

- Favoriser le développement des activités associatives qui contribuent à l'animation du territoire.
- Soutien au fonctionnement et à l'investissement des associations reconnues d'intérêt communautaire et soutien logistique.
- Participer au dynamisme du territoire.

✓ EN TERMES DE SERVICE

- **264** associations concernées sur **34** communes et **11** associations qui développent des activités de compétence communautaire.
- **41** prêts de matériel sur l'année sur **10** communes et pour **13** associations.
- Inauguration de la Halle sportive d'Orgerus et des vestiaires de football à Longnes.
- 10^e Festival de musique du Pays Houdanais à Dammartin-en-Serve.

COÛT NET DE GESTION POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS (y compris
le fonctionnement des bâtiments) :
393 100 €
(396 096 € EN 2022)

✓ PROJET À VENIR

- Organisation de la première fête des associations prévue le 2 février 2024.

Maisons des
services publics | ✱

Action
sociale | ✱

Emploi | ✱

Hôtel pépinière
d'entreprises | ✱



Maisons des Services Publics

Depuis 2012, la MSP La Passerelle a pour vocation d'informer largement la population du Pays Houdanais et de lui offrir un accès de proximité à différents services publics.

La crise sanitaire a éloigné de nombreux partenaires de La Passerelle et il est difficile de les faire revenir.

OBJECTIF

- Renforcer la présence des services publics de proximité au sein d'un guichet unique.

EN TERMES DE SERVICE

- Ouverture de la MSP Septeuil 3 demi-journées par semaine avec l'agence postale intercommunale, puis 3 intervenants (conciliateur, avocate et mission locale).
- La CCPH est lauréate de l'appel à projet du Département des Yvelines pour l'installation d'une cabine de télémedecine à Septeuil (Report en 2026).
- Labellisation en fin d'année des MSP en France Services pour la Passerelle et son antenne de Septeuil.
- Réflexion sur le transfert du service CNI / Passeports au sein des MSP.

PROJETS À VENIR

- Déploiement des MSP en France Services.
- Transfert des services CNI-Passeports des communes de Houdan et Septeuil au sein des France Services.
- Augmentation des jours et horaires d'ouverture à Septeuil.

COÛT NET POUR POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS : 70567 €



Action sociale

Attribution de logements sociaux : la CC Pays Houdanais dispose d'un droit de réservation en contrepartie du financement de la surcharge foncière et des garanties d'emprunt accordées pour la construction de logements sociaux sur le territoire.

Apporter un soutien financier à l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) inscrite dans les statuts de la CC Pays Houdanais comme une association reconnue d'intérêt communautaire.

Apporter un soutien financier à l'Hôpital de Houdan, dans le cadre des actions mises en place par le centre de santé de l'hôpital de Houdan et qui sont directement en rapport avec les objectifs de santé publique sur le territoire de la CC Pays Houdanais.

OBJECTIFS

- Contribuer à offrir des soins et des services de qualité, de proximité et accessibles à tous les habitants du territoire.
- Prévenir les difficultés que rencontrent les ménages pour se loger quels que soient leur profil (locaux ou nouveaux arrivants, jeunes, familles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...).

EN TERMES DE SERVICE

- **3** logements sociaux attribués sur Bazainville.
- **263** personnes (contre **284** en 2022) sur **33** communes du territoire ont reçu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) représentant **27 813** heures auprès des personnes âgées ou en difficulté.
- Aide financière de la CC Pays Houdanais à l'ADMR de **27 000 €**.
- Aide financière au Centre de Soins Non Programmés de Houdan de **6 000 €** (par an et sur 5 ans, soit 30 000 €).




ADMR


Hôpital Houdan



Emploi

Le Service pour l'Emploi de la CC Pays Houdanais est une structure d'accueil destinée à aider les personnes en recherche d'emploi.

Ce service aide les demandeurs d'emploi à sortir de leur isolement en complétant les appuis officiels par un accompagnement gratuit et personnalisé, aide à la reconversion professionnelle des demandeurs d'emploi, mais également des personnes encore en poste et aide les employeurs dans leurs recrutements.

Deux permanences

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 15h – Maison des Services Publics Houdan, et jeudi matin de 10h à 12h – Mairie d'Orgerus.

OBJECTIF

- Maintenir et renforcer une collaboration avec les prestataires (CAF, Département, Mission locale et Pôle Emploi) dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

EN TERMES DE SERVICE

- Job dating d'été : **95** visiteurs accueillis par **8** entreprises.
- Forum de l'Emploi : **698** visiteurs accueillis par **17** écoles, centres de formation et **35** entreprises et un taux de satisfaction de **96,9 %**.
- Taux de chômage sur le territoire : **9,96 %**.

- **446** visites au service emploi.

- **20** personnes placées, **197** offres d'emplois collectées et **226** mises en relation.

**COÛT NET POUR LA
CC PAYS HOUDANAIS : 52 200 €
(75 658 € EN 2022)**

PROJETS À VENIR

- Organisation de jobs dating avec la mission locale, France Travail et le service emploi pour répondre au mieux aux besoins des entreprises du territoire et des demandeurs d'emploi.



✧ Hôtel pépinière d'entreprises

La CC Pays Houdanais met à disposition des entreprises ou TPE comme PME un centre d'affaires de 6 ateliers et 24 bureaux depuis 2005 à L'ESPACE PRÉVÔTÉ.

✧ OBJECTIF

- Accompagnement sur mesure des créateurs d'entreprise (loyers progressifs, formation subventionnée dans les trois premières années de la création).

✧ EN TERMES DE SERVICES

- 1 société a bénéficié de formation subventionnée par la CC Pays Houdanais.
- Installation d'une borne de recharge électrique (IRVE) à disposition des locataires de l'Hôtel pépinière d'entreprises.
- Dans la Pépinière d'entreprise au 31 décembre 2023, on dénombre **16** entreprises hébergées dans **20** locaux (3 départs) et **30** sociétés en domiciliation (4 arrivées et 3 départs).

- Le taux d'occupation pour l'année 2023 est de **79,27%** (16 entreprises hébergées). Il était de 86,97% en 2022.

✧ PROJETS À VENIR

- Installation d'un écran avec rétroprojecteur intégré dans la salle de réunion.
- Deuxième phase pour l'installation de stores.



vos Services



TERRITOIRE

✱ Développement économique et commerce

Le développement économique est une des compétences obligatoires de la CC Pays Houdanais.

Cette compétence comprend principalement :

- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités ;
- la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

✱ OBJECTIFS

- Développer le tissu d'entreprises et consolider l'existant.
- Requalifier les zones d'activités existantes et sélectionner de nouvelles capacités d'accueil en ZA.
- Valoriser l'hôtel / pépinière d'entreprises.
- Développer une offre commerciale diversifiée et valoriser le commerce de proximité.

✱ EN TERMES DE SERVICE

- Commercialisation des lots en partenariat avec AGORASTORE dans la ZA Saint Matthieu à Houdan et la ZA des Vieilles vignes à Longnes.
- Extension de la Prévôté : lancement de l'acquisition des deux terrains, prise de contact avec les trois industriels intéressés, mise au point du découpage et de l'aménagement.
- Lancement de l'élaboration de l'inventaire des ZAE en lien avec la Banque des Territoires.
- Collaboration étroite avec l'ACPH pour amener les commerçants à intégrer l'association.

✱ PROJETS À VENIR

- Forum de la création / reprise d'entreprise.
- Finalisation de l'inventaire des ZAE.
- Création d'un groupe de travail avec les industries du territoire via l'Aphie pour la mise en œuvre du PCAET.
- Extension de la ZA de la Prévôté à Houdan.



Environnement

Engagée depuis 2008 dans la gestion des cours d'eau, la maîtrise des ruissellements et la lutte contre les inondations, la CC Pays Houdanais a, depuis le 1^{er} janvier 2018, renforcé son rôle avec la prise de compétence Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMaPI).

Elle exerce sa compétence sur un linéaire total de 244 km de cours d'eau inscrits sur les bassins versants de la VAUCOULEURS et de la VESGRE.

OBJECTIFS

- Mettre en place des mesures concrètes de restauration des cours d'eau et de lutte contre les inondations et les ruissellements en concertation avec les acteurs locaux.
- Sensibiliser les populations au risque.

EN TERMES DE SERVICE

- Recrutement du technicien Rivières et du technicien GEMaPI et remplacement de la responsable SPANC / Environnement.
- Obtention de la Déclaration d'Intérêt Général sur le bassin de la Vaucouleurs.
- Lancement de l'étude de fonctionnement du bassin de la Vesgre avec le SBV4R.
- Poursuite de l'étude avec le SMSO sur le fonctionnement de la Vaucouleurs.

DÉPENSES (DONT FRAIS DE PERSONNEL) : **150 217 €**

TAXE GEMaPI : **450 000 €**

PROJETS À VENIR

- Concertation, Maîtrise d'œuvre et travaux sur le sous-bassin versant de la Flexanville (Vaucouleurs) : reméandrage, plantation de haies et création de zones humides.
- Instrumentation des cours d'eau pour envoi d'alerte chez les riverains.
- Mise en place d'une DIG sur le bassin versant de la Vesgre.
- Participation à l'étude diagnostic lancée par le SBV4R sur le bassin versant de la Vesgre.
- Passation d'un marché d'entretien des milieux aquatiques.
- Passation d'un marché de suivi de la qualité des milieux aquatiques.
- Reprise de la lutte contre les espèces invasives.



Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20241004-DEL9602102024-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

SPANC

Créé en 2006, le SPANC est un service qui veille au respect des normes sanitaires et environnementales en matière d'assainissement non collectif (A.N.C.).
Le SPANC est l'interlocuteur privilégié des usagers soumis aux obligations réglementaires en matière d'A.N.C.

OBJECTIFS

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place et la conformité de leur installation d'assainissement non collectif.
- Réaliser les contrôles obligatoires.

EN TERMES DE SERVICE

- Mise en place du nouveau partenariat avec Eure-et-Loir Ingénierie.
- Révision des tarifs et du règlement de service du SPANC.
- **213** contrôles de bon fonctionnement et **3** contre-visites.
- **219** contrôles réalisés (dans le cadre d'une conception, d'une réalisation, d'une vente ou d'une contre-visite).
- **52** vidanges.

PROJETS À VENIR

- Configuration sous le logiciel YPRESIA des alertes relatives aux contrôles et vidanges.
- Montage d'une régie SPANC pour permettre le paiement en direct des prestations.
- Mise en place d'une information aux communes sur les contrôles et le bilan annuel.
- Étude de l'ouverture du marché de prestations de vidanges à l'ensemble des installations d'ANC afin de faire bénéficier à l'intégralité des usagers d'une tarification préférentielle.



Projet de territoire

Le projet de territoire est au cœur de la politique de la CC Pays Houdanais. Cette vision cherche à garantir un développement équilibré, maîtrisé et harmonieux du Pays Houdanais sur la base d'un juste rapport entre offres d'emploi, logements et services à la population, à l'horizon 2038.

Cette démarche se décline dans les objectifs et actions de divers documents de planification en cours d'élaboration ou d'exécution : le CRTE (décembre 2021), le PCAET et la révision du schéma cyclable.

OBJECTIFS

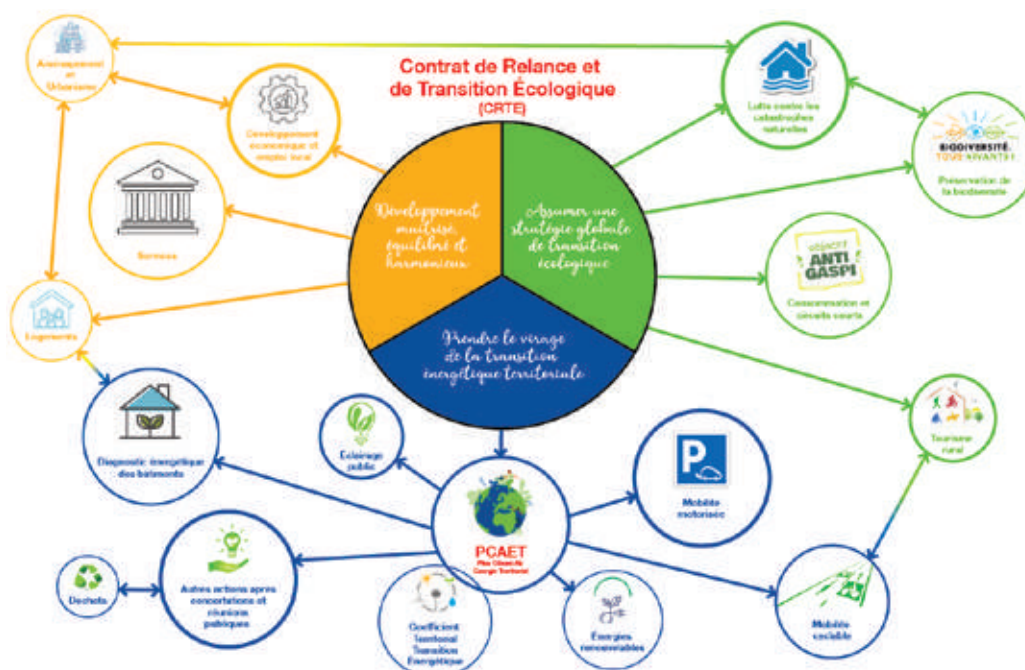
- Construire une vision partagée du territoire.
- Assurer le suivi des projets (CRTE, projet de territoire, PCAET, Schéma cyclable) au travers d'un Observatoire de suivi des politiques publiques de la CC Pays Houdanais.

EN TERMES DE SERVICE

- Lancement du projet de territoire (diagnostic). **255** élus ont répondu à l'enquête (55 %).
- Suivi de la révision du SDRIF-E et du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH).

PROJETS À VENIR

- Finalisation du projet de territoire, incluant un diagnostic territorial, des scénarios et un Plan d'action à l'horizon 2038.
- Lancement d'une enquête en ligne auprès des administrés dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.
- Élaboration d'un pacte financier et fiscal.



Transition énergétique

Répondre aux enjeux de la transition énergétique, conjuguer adaptation aux changements climatiques et atténuation des effets induits, en réduisant les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants, en augmentant la part d'énergie renouvelable produite localement.

Couvrir 26 % des consommations d'énergie par la production d'énergie renouvelable locale, c'est l'objectif ambitieux que la CC Pays Houdanais se propose d'atteindre d'ici à 2030. À l'horizon 2050, c'est une réduction de 85 % des émissions de GES et de 54 % de la consommation d'énergie finale par rapport à 2019 qui est visée.

OBJECTIFS

- Agir en concertation avec les acteurs locaux.
- Créer une dynamique « Transition énergétique » sur l'ensemble du territoire.

EN TERMES DE SERVICE

- Élaboration du diagnostic et de la stratégie territoriale du Plan Climat du Pays Houdanais, lancement du FORUM PLAN CLIMAT en ligne.
- Lancement de la mission de Conseil en Énergie Partagée de l'association Energies Solidaires.
- Signature le 28 juin avec l'ADEME d'un Contrat d'Objectif Territorial.
- Mise en place de la mission de Conseil en Énergie Partagée avec Energies solidaires au niveau de la CC Pays Houdanais et des communes.

PROJETS À VENIR

- Adoption et présentation au public du Plan Climat du Pays Houdanais.
- Audits initiaux de la CC Pays Houdanais sur les référentiels « Climat Air Énergie » et « Économie Circulaire » dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial signé avec l'ADEME.

Cap sur 2030 !



Mobilités

La mobilité est un élément fondamental dans tout territoire qu'il s'agisse d'accès au travail, aux équipements structurants, aux services ou aux loisirs. Elle contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la cohésion sociale.

La CC Pays Houdanais développe une politique cyclable globale sur l'ensemble de son territoire à des fins de rabattement sur les équipements publics et de développement d'une offre de loisirs et d'attractivité touristique. Un plan de mobilité simplifiée est également envisagé permettant le développement d'autres alternatives à la voiture individuelle et de l'intermodalité sur le territoire.

EN TERMES DE SERVICES

- Lancement de l'actualisation du schéma cyclable avec le bureau d'étude VIZEA.
- Lancement de la révision du schéma cyclable. **1018** réponses à l'enquête.
- Élaboration de **3** projets d'aménagements cyclables (boucle nord, tronçon Gressey-Richebourg, boucle Richebourg-Tacoignières-Bazanville) et obtention des financements associés.

PROJETS À VENIR

- Finaliser et adopter le schéma cyclable visant à répondre à la fois aux exigences de rabattement sur les équipements publics et aux attentes en matière de tourisme et de loisirs.
- Compléter le linéaire existant de 10 km de piste cyclable reliant Havelu-Houdan-Maulette-Bazainville par une boucle cyclable Houdan – Maulette – Bazainville – Tacoignières – Richebourg – Gressey – Saint-Lubin-de-la-Haye – Havelu – Houdan.
- Organiser la Fête du vélo du Pays houdanais.
- Favoriser la création de services associés à la pratique du vélo.



Systeme d'Information Géographique (SIG)

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un outil informatique permettant de représenter et d'analyser, sous la forme de « couches » d'informations thématiques, les éléments qui composent un territoire (routes, cours d'eau, bâtiments...) ou qui sont en lien avec ce dernier (PLU, mode d'occupation des sols...).

La solution logicielle retenue par la Communauté de Communes est un SIG en ligne (Web SIG), c'est-à-dire consultable via n'importe quel navigateur Internet. Cet outil permet de rassembler toutes les données géographiques dans une même base, pour les consulter, les gérer et les mettre à jour, dans une interface personnalisée en fonction des besoins compétences et droits de chacun.

Les fonctionnalités du SIG sont nombreuses : zooms, mesures, dessins, impressions, requêtes, cartographies thématiques...

OBJECTIFS

- Rendre accessible au plus grand nombre une information mise à jour régulièrement.
- Pouvoir consulter et imprimer les données souhaitées.

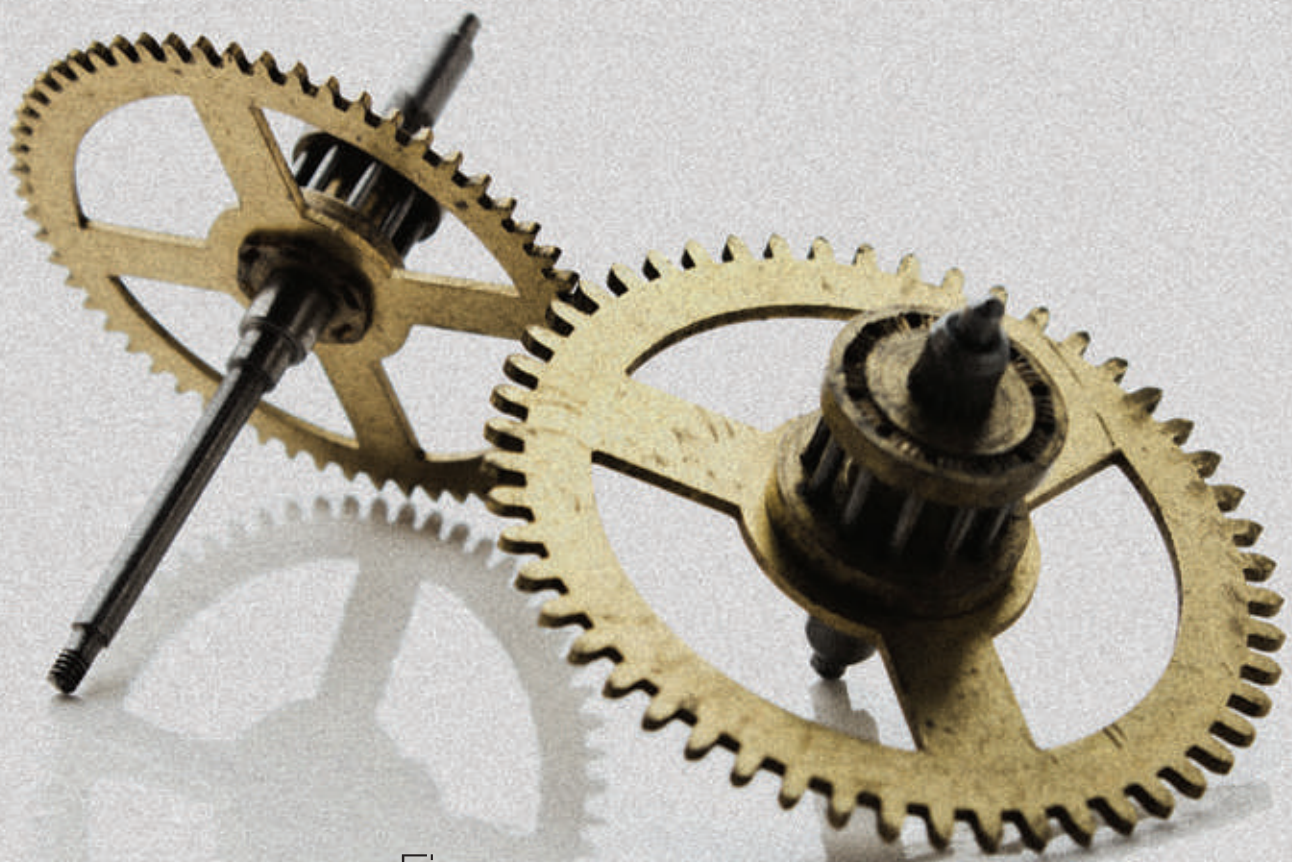
EN TERMES DE SERVICE

- Mise à jour des données cadastrales.
- Intégration des PLU référencés sur le Géoportail de l'urbanisme.
- Création et mise à disposition d'une consultation en accès libre depuis le site Internet de la CC Pays Houdanais.

COÛT NET POUR
LA CC PAYS HOUDANAIS : 6776 €



les Services *Support*



Finances

Ressources humaines

Communication

Services techniques

Finances

Les flux financiers de la Communauté de Communes sont retracés dans différents budgets en fonction des activités réalisées

- Budget principal : financé principalement par l'impôt.
- Budget annexe de l'Hôtel Pépinière d'Entreprises : financé par la facturation aux entreprises de l'hébergement et des services associés (courrier, photocopies, accès fibre optique) et subventionné par le budget principal si besoin.
- Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : financé par la refacturation aux usagers des services de vidanges et contrôles d'assainissement divers.
- Budget des Zones d'Activités : Aménagement de terrains en zone économique financé à la revente des terrains.

MOYENS HUMAINS DU SERVICE

1 responsable et 2 comptables.

OBJECTIFS

- Maintenir une capacité de financement des investissements malgré les hausses des coûts de fonctionnement et la baisse des dotations de l'État.
- Trouver toutes les sources de financement possibles (subventions et participations diverses...).
- Augmenter les bases fiscales en accueillant de nouvelles entreprises.

LES CHIFFRES CLÉS

- Maintien du taux des taxes locales (Taxe d'habitation (taux figé) : **7,79%** – Foncier Bâti : **1,14%** – Foncier non Bâti : **5,66%** – Cotisation Foncière des Entreprises : **18,44%**).
- Encours de la dette : **50 €** environ par habitant.
- Dépenses réelles d'investissement 2023 : **6,17 M€**.
- Capacité d'autofinancement nette : **2,5 M€**.

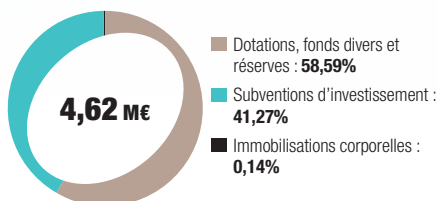
TEMPS FORTS 2023

- Préparation à la mise en place de la M57.
- Lancement de l'élaboration du pacte financier et fiscal en lien avec l'élaboration du projet de territoire.

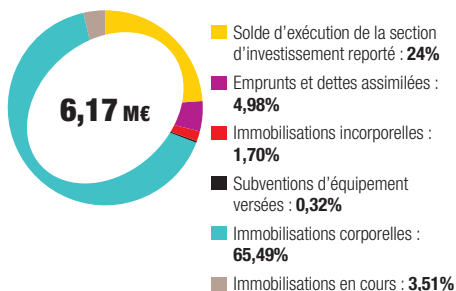
PROJETS À VENIR

- Poursuite et finalisation du pacte financier et fiscal.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



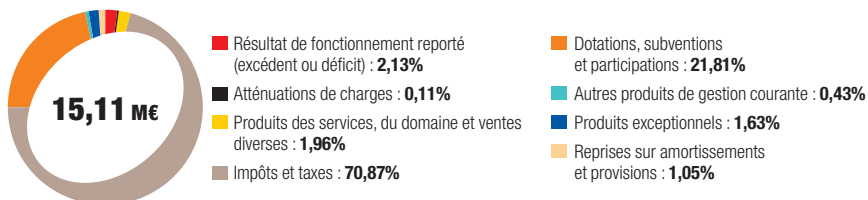
RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



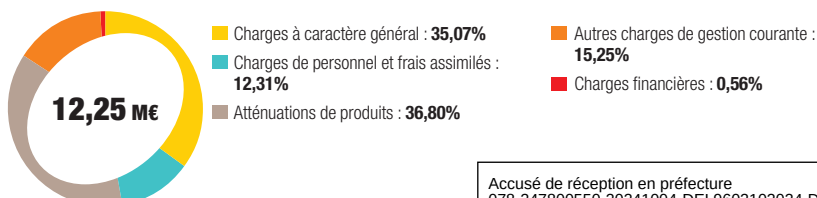
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2023

6,17 M€

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS TEOM)



RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (HORS ORDURES MÉNAGÈRES)





Ressources humaines

Ce service traite les déclarations, gère les recrutements, la carrière, les contrats et les payes des agents, les retraites, les formations et les absences.

- Interface avec le CIG pour les projets relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la CC Pays Houdanais (instance du CST), la gestion du personnel et pour bénéficier d'une expertise opérationnelle et de prestations mutualisées.

OBJECTIFS

- Assurer la gestion administrative et statutaire du personnel.
- Assurer la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

EN TERMES DE SERVICE

- **34** agents (23 femmes et 11 hommes). **6** stagiaires accueillis.
- **9** recrutements dont **1** apprentie.
- **3** créations de poste : ingénieur d'études VRD (recrutement sur 2023), agent d'accueil France services et médiathèque et responsable aménagement du territoire (recrutements sur 2024).
- Évolution du télétravail et du Compte Épargne Temps.
- Mise en place du Forfait Mobilités durables.

PROJETS À VENIR

- Réévaluation du régime indemnitaire et la création du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).
- Élaboration du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).
- Élaboration du Plan de formation.
- Élaboration du plan d'action pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Refonte des fiches de poste.

COÛT NET POUR LA CC PAYS
HOUDANAIS (tous budgets confondus) :
1 578 642 € SOIT 9,40 %
DU COÛT DE FONCTIONNEMENT

Communication

Le service communication est chargé de diffuser, en interne et en externe, les messages relatifs à la stratégie et aux actions de la Communauté de Communes.

Il conseille et accompagne les structures et les services communautaires, veille au respect de la charte graphique et vérifie la cohérence des supports de communication.

OBJECTIFS

- Favoriser l'échange et le partage d'informations d'utilité publique, ainsi que le maintien du lien social sur le territoire Houdanais.
- Promouvoir les services et les acteurs du territoire auprès des habitants.

EN TERMES DE SERVICE

- Lancement de l'application mobile NEOCITY (en remplacement du livret d'accueil).
- Début de la réflexion sur la refonte du site internet.
- Organisation des manifestations de la CCPH (vœux du Président, réunion statutaire, journée du personnel).
- Collaboration et communication sur les événements (village de la transition écologique, Forum de l'emploi).

• **3733** followers sur Facebook (contre **3305** en 2022).

• **653** followers sur Instagram (contre 515 en 2022).

• **11** communiqués de presse.

PROJETS À VENIR

- Refonte du site Internet.
- 2^e village de la Transition écologique.
- Création d'un journal communautaire.



Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20241004-DEL9602102024-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Services techniques

Les services techniques de la CC Pays Houdanais ont en charge l'entretien du patrimoine bâti communautaire et la réalisation des opérations d'investissement en liaison avec les services utilisateurs, ainsi que la gestion des travaux de fonctionnement et d'investissement des routes du pays houdanais (RPH).

Le service est composé d'une responsable, d'un ingénieur études et travaux VRD, d'un technicien bâtiment, d'un technicien voirie (en cours de recrutement), d'un agent technique polyvalent (en charge de la maintenance des bâtiments) et de deux agents techniques.

Les ST gèrent 25 bâtiments (6 ALSH, 6 stades, 3 gymnases, 1 espace associatif, 1 centre aquatique, 1 crèche, 1 micro-crèche, 1 office du tourisme, 1 hôtel d'entreprise, 2 maisons des services publics, 1 médiathèque, 1 siège).

Les ST gèrent aussi le prêt de matériel aux associations du territoire et la mise en place des différentes manifestations organisées par la CC Pays Houdanais.

OBJECTIFS

- Tendre vers une sobriété énergétique en améliorant l'isolation, le chauffage, l'éclairage des bâtiments existants lors des travaux.
- Inclure systématiquement ces objectifs énergétiques dans l'étude des projets à venir.
- Sensibiliser les utilisateurs à cette thématique en leur rappelant régulièrement les bonnes pratiques, en collaboration avec le service à la personne et le service transition énergétique.

EN TERMES DE SERVICES

- Livraison de la halle sportive d'Orgerus.
- Livraison de la Maison des Services Publics de Septeuil.
- Livraison des vestiaires du stade de Longnes.
- Travaux de réfection de 35 RPH dans le cadre du triennal 2020-2022 (16 km.)
- Fin des travaux de remplacement des éclairages publics des ZA par des dispositifs en led.
- Nouvelle organisation pour le ménage des ALSH.

- Lancement des études de faisabilité pour les ALSH sur Condé-sur-Vesgre, Longnes et Septeuil et pour le nouveau siège de la CC Pays Houdanais.

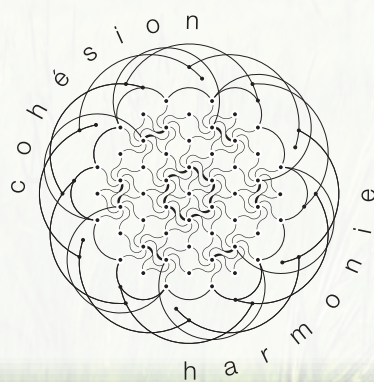
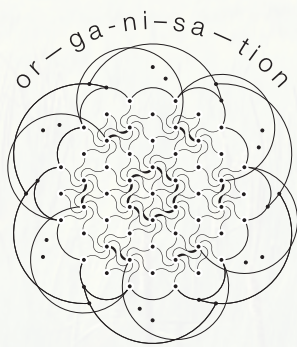
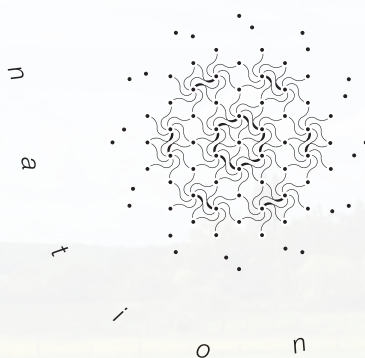
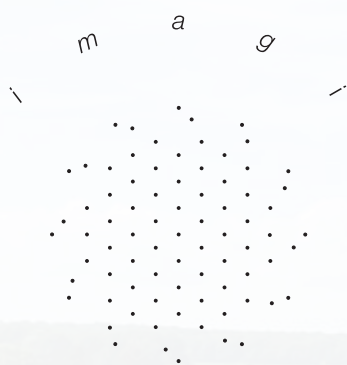
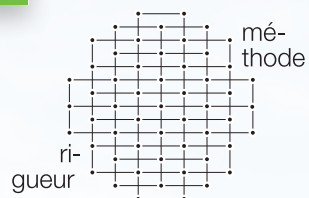
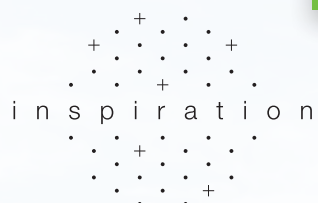
CHIFFRES CLÉS

- **25** bâtiments
– **16 050 m²** de plancher.
- **72 780 m²** d'espaces verts à entretenir des bâtiments sportifs (stades et abords).
- **320 km** de voirie – **938 900 m²** de surface à faucher.

PROJETS À VENIR

- Finalisation des études pour la construction des nouveaux ALSH et de l'ALSH / France Services.
- Études de programmation pour la création d'un nouveau siège à Houdan.
- Remplacement des éclairages de différents sites par des dispositifs LED.
- Préparation des travaux de réhabilitation de l'ALSH de Richebourg.
- Réalisation des travaux prévus sur les routes du Pays Houdanais (299 km).
- Réaliser les travaux d'isolation par l'extérieur sur le bowling.





Rejoignez-nous sur :



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS HOUDANAIS**

22, porte d'Épernon
BP15
78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75

ccph@cc-payshoudanais.fr

www.cc-payshoudanais.fr

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20241004-DEL9602102024-DE
Date de télétransmission : 04/10/2024
Date de réception préfecture : 04/10/2024